RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 07798 Numéro SIREN : 538 047 994 Nom ou dénomination : C T M M B

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt 29592

fiscale (ECF)

Formulaire obligatoire

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMUI AIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD 2022

**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD** (art 223 du Code général des impôts) RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS payées par un établissement chargé du service des titres Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même 2 b 15 000 Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par d personnes interposées e Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3) g h Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (6) i 15 000 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI I Total (a à h) 15 000 RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Pour les SARL Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann, III au CGI): Montant des sommes versées: \* SARL. tous les associés: Nombre de parts sociales appartenant à à titre de frais professionnels SCA, associés gérants;
 SNC ou SCS, associés en nom ou commandités Année au autres que ceux visés dans à titre de cours de à titre de frais de représentation, les colonnes 5 et 6 traitements. \* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, laquelle le de mission et de déplacement chaque associé n toute propriété ou en usufruit. émoluments et versement a gérants ou coparticipants été effectué indemnités Indemnités proprement dits Indemnités Remboursements Remboursements forfaitaires forfaitaires 6 7 3 8 MOSTAFA HAMMAMA 50 16 RUE D'ORLEANS 93600 AULNAY SOUS BOIS BOBAN RADOJKOVIC 50 22 RUE FEDERICO GARCIA LORCA 93130 NOISY LE SEC MATTHIEU MADRANGES Gérant 50 23 ROUTE STRATEGIQUE 93390 CLICHY SOUS BOIS **DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES à 15 % à 19 % REMUNÉRATIONS à0% Montant brut des salaires, abstraction faite des MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice sommes comprises dans les DSN et versées aux MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice apprentis sous contrat et aux handicapés MVLT réalisée au cours de l'exercice Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b) MVLT restant à reporter CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 Å du code genéral des impôts).

CTMMB Désignation de l'entreprise : 96 RUE DES FRERES LUMIERE 93330 NEUILLY SUR MARNE |1| + 2|Adresse de l'entreprise Durée de l'exercice précédent \* Néant 🗆 \* Numéro SIRET \* 0 0 6 Exercice N clos le,
3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 Brut Amortissements, provisions AA Capital souscrit non appelé (T) AC AB Frais d'établissement \* CO CXFrais de développement \* AF AC Concessions, brevets et droits similaires ΑI Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles AJ Ak Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ΑJ AM AC Terrains AP Constructions 7 000 7 000 AR Installations techniques, matériel et outillage industriels 3 876 3 876 Autres immobilisations corporelles 63 978 41 860 22 118 DOM: HILLS Immobilisations en cours Avances et acomptes CS CI Participations évaluées selon la méthode de misc en équivalence CU Autres participations BB BC Créances rattachées à des participations BD BE Autres titres immobilisés BF BGBI BH Autres immobilisations financières \* 19 757 19 757 BJ BK TOTAL (II) 94 611 52 736 41 875 ΒL Matières premières, approvisionnements ΒN BC En cours de production de biens STOCKS ВP BQ En cours de production de services BS BR Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés (3)\* BY 7 498 7 498 9 552 9 552 Autres créances (3) CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement CE CD(dont actions propres : CF CG 34 143 Disponibilités 34 143 CHCI Charges constatées d'avance (3)\* 51 193 CJ TOTAL (III) 51 193 CW Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) CMÉcarts de conversion actif \* (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 93 068 145 804 52 736 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP Renvois: (1) Dont droit au bail: (3) Part à plus d'un an : Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations: Stocks: Créances:

## BILAN — PASSIF avant répartition

		Désignation de l'entrepriseCTMMB		Néant *
		E	Exercice N	
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:	DA	9 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	3 000
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
		Réserve légale (3)	DD	900
3540	2	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	900_
		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	
SHREET AND SHREET	4	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E]	DG	
A TIG	.,,,,	Report à nouveau	DH	ra 050
٥	5	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 952
		Subventions d'investissement	D	(3 091)
		Provisions réglementées *	DK DK	
		TOTAL (I)	DL	50.761
s		Produit des émissions de titres participatifs	DM	59 761
s fond	pres	Avances conditionnées	DN	
Autres fonds	pro	TOTAL (II)	DO	
			DP	
sions	arges	Provisions pour risques	<del></del>	<del>-</del> .
Provisions	et ch	Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III)	DS	
		Emprunts obligataires convertibles	DT	
		Autres emprunts obligataires	<del>                                     </del>	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
DETTER (A)		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El )	DV	10 500
E Terr		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
-	,	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 446
		Dettes fiscales et sociales	DY	15 361
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Cor		Autres dettes	EA	
Con rég	ii.	Produits constatés d'avance (4)	ЕВ	
		TOTAL (IV)	EC	33 307
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	93 068
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
SIO	(2)	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
۳	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	33 307
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	

## (3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

	eneral des ampé on de l'entre								Néant
							Exercice N		
				<del></del>	France	T	Exportations et livraisons intracommunautaires	<del>-</del>	Total
	Ventes de	marchandises *		FA		FF		FC	
İ	, cinco de	biens *		FD FD		FF		FF	
z	Production			FG	195 76				195 76
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres d	'affaires nets *		FJ	195 76	ᅴ		- $ $ <sub>FL</sub> $ $	195 76
PLOF	· · · · · · · · ·	n stockéc *		-7			<b>-</b>	FM	170 . 0
D'EX		n immobilisée *		<del></del>				FN	
STIC		ons d'exploitation		<del>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </del>				FO	
RODI	··········	sur amortissements et provisions	transferte de charges * (	····	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			- $ $ FP $ $	5 27
<u>a.</u>	<u> </u>	oduits (1) (11)	, transierts de charges (	<del></del>					J 27
	Audes pro	oddits (1) (11)		<del>-</del>	Total	des no	oduits d'exploitation (2) (I	<b> </b> `⊦	
		1 1 7 7 1 1 1 1 1 1	1. 1	<del></del>	Total	aes pr	oduns d'exploitation (2) (1)	FS	201 03
	<u> </u>	marchandises (y compris droits	de douane)*					<b>⊣</b> ⊦	15 38
		de stock (marchandises)*						FT	
	<del></del>	matières premières et autres ap	<u> </u>	pris droits d	e douane)*			FU	
7		de stock (matières premières et				<del> </del>		FV -	
(TIO)	<u> </u>	hats et charges externes (3) (6 bi	s)*					-FW	100 69
,OIT.	Impôts, ta	axes et versements assimilés *						-FX	8 20
EXPL		traitements *						FY	46 45
ss D.		ociales (10)						FZ	16 02
CHARGES D'EXPLOITATION	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortisse	ements *				GA -	14 23
Ŧ	VTIO!	(		GB -					
	DOT!	Sur actif circulant : dotations	aux provisions *					GC	
	I.O	Pour risques et charges : dot	ations aux provisions	<del> </del>				GD	
	Autres ch	arges (12)		<del></del>				GE	1 28
			* * * * * * * * * * * * * * * * * * *		Total	des ch	arges d'exploitation (4) (II	GF	202 27
1 - RÉ	SULTAT D	D'EXPLOITATION (I – II)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				GG	(1 24
ореганова еп сопитит	Bénéfice a	attribué ou perte transférée *					(111)	GH	
en de 18	Perte supp	portée ou bénéfice transféré *			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		(IV)	GI	·
	Produits f	financiers de participations (5)						GJ	
IERS	Produits o	des autres valeurs mobilières et d	réances de l'actif immobi	lisé (5)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	GK	
PRODUITS FINANCIERS	Autres int	térêts et produits assimilés (5)						GL	
S FI	Reprises s	sur provisions et transferts de cl	arges					GM	
DUIT	Différence	es positives de change						GN	
PRO	Produits r	nets sur cessions de valeurs mob	ilières de placement					GO	
						Total	des produits financiers (V	GP	
ERES	Dotations	s financières aux amortissements	et provisions *					GQ	
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et	t charges assimilées (6)						GR	
FIN,	Différence	es négatives de change						GS	
«GES	Charges n	nettes sur cessions de valeurs mo	bilières de placement					GT	
CHAI						Total	des charges financières (VI	GU	
	SULTAT F	INANCIER (V – VI)						GV	
3 - RÉ	SULTAT C	COURANT AVANT IMPÔTS	(I ~ II + III - IV + V ~	VI)				GW	(1 24

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Produits exceptionnels sur opérations de gestion  Produits exceptionnels sur opérations en capital *  Reprises sur provisions et transferts de charges  Total des produits exceptionnels (7) (VII) HD 11  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)  Charges exceptionnelles sur opérations en capital *  Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)  Total des charges excentionnelles (7) (VIII) HH 12
Produits exceptionnels sur opérations en capital *  Reprises sur provisions et transferts de charges  Total des produits exceptionnels (7) (VII)  HB  11
Total des produits exceptionnels (7) (VII) HID 11
Total des produits exceptionnels (7) (VII) HID 11
Total des produits exceptionnels (7) (VII) HID 11
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)  HE 13  Charges exceptionnelles sur opérations en capital *
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII) HH 13.
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)
Impórs sur les bénéfices * (X) HK 1 83
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)  HL 201 15.
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) HM 204 24
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)  HY (3 09)
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
produtts de locations immobilières
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci-dessous)
— Crédit-bail mobilier * HP
(3) Dont — Crédit-bail immobilier HQ
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6bts) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)
(6ter) Dont amortussements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
(9) Dont transferts de charges A1 5 276
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  At 1 289
Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9
Dont consations facultatives Madelin A7 plans d'épargne retraite A8
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en Exerdice N  Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
Amendes et Pénalités 135
Régularisations diverses 114
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Exercice N  Charges antérieures Produits antérieurs

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dés	esignation de l'entreprise CTMMB							Néant *			
CA	DRE A	IMMOBILISA	ATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Con	Augmeni sécutives à une réévaluation pratiquée cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
RP.	Frais d'établiss	sement et de développement		TOTAL I	cz	1	D8	2	D9	3	
INCORP	Autres poste	s d'immobilisations incorpo	orelles	TOTAL II	KD		KE		KF		
Ë	Terrains				KG		KН		ΚI		
	≤ Sur sol pro	ppre Dont Composants L9			кл		KK		KL		
	Sur sol d'a	utrui Dont Composants MI			KM		KN	<u></u>	KO		
ONI	Installatio	ns générales, agencements*  ements des constructions  Con	Dont riposants M2		KР	7 000	ΚQ		KR		
ı		1 1	Dont mposants M3		KS	3 876	KТ		KU		
CORPORELLES	Installatio	ns générales, agencements, nents divers *	<u></u>		ΚV	24 161	κw		KX		
NRPO	Ties S	e transport *			KY	29 756	KZ		LA	2 990	
၂ၓ	Matériel d				LB		LC		LD	2 864	
	Emballage	es récupérables et			LE		LF		LG		
	ulveis	ions corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et a				LK		LL		LM		
•	71various de l	Comptes		TOTAL III	LN	70 176	LO		LP	5 854	
	Participation	ıs évaluées par mise en équ	ivalence		8G		8M		8T		
RES	Autres partie				- 8U		8V		8W		
FINANCIÈRES	ļ				1P		1R		ıs		
FIN	Autres titres immobilisés  Prêts et autres immobilisations financières					19 373	ıu		iv	384	
				TOTAL IV	LO	19 373	LR		LS	384	
	TC	OTAL GÉNÉRAL (I + II +	- III + IV)		o <sub>G</sub>	89 549	ØН		ØΙ	6 238	
		MMOBILISATIONS		Di ment de poste	minuti	ions  par cessions il des tiers ou mises hors service ou resultant		Valeur brute des immobilisations à		Réévaluation legale * ou évaluation par mise en équivalence	
<u> </u>	Frais d'établi		<del></del>	à poste	╁	d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice	
ORP.	et de dévelo		IN		cø		DØ		D7		
<u>Ž</u>	incorporelles		10		1			1	1X		
		TOTAL II			LV		LW		-		
	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Terrains	Sur sol propre	IP IQ		LX		LY MB		LZ		
	Terrains	Sur sol propre Sur sol d'autrui	IP IQ IR		LX		LY MB ME		LZ MC MF		
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions	IP IQ IR		LX MA MD		LY MB ME MH	7 000	LZ MC MF MI		
ELLES	Constructions	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outiliels	IP IQ IR IS IT		LX MA MD MG		LY MB ME MH	7 000	LZ MC MF MI		
PORELLES	Constructions	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers	IP IQ IR IS IT IU		MA MD MG MJ MM		LY MB ME MH MK	7 000 3 876 24 161	LZ MC MF MI ML		
CORPORELLES	Constructions Installations lage industri	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport	IP IQ IR IS IT IU IV		LX MA MD MG		LY MB ME MH MK MN	7 000 3 876 24 161 32 746	LZ MC MF MI ML MC		
CORPORELLES	Constructions Installations lage industr	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier	IP IQ IR IS IT IU IV IW		MA MD MG MJ MM		LY MB ME MH MK MN MQ	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC		
CORPORELLES	Constructions Installations lage industr Autres immobilisations	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et	IP IQ IR IS IT IU IV IW		LX MA MD MG MJ MM	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	ME MI MI MC MR MC		
CORPORELLES	Constructions Installations lage industri Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outil- els  Inst. gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et  informatique, mobilier  Emballages récupérables et	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY		LX MA MC MJ MM MP MS	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC MR		
CORPORELLES	Constructions Installations lage industri Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outil- iels  Inst. gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers *  ms corporelles en cours acomptes	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		MAME MAG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI MC MR MC MR		
CORPORELLES	Installations lage industrications  Autres immobilisations corporelles  Immobilisatio Avances et a	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outil- tels  Inst. gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers *  uns corporelles en cours acomptes  TOTAL III	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		LX MAM MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC MR MV NB		
	Installations lage industrications corporelles Immobilisations Corporelles Immobilisations Avances et a	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * uns corporelles en cours acomptes  TOTAL III uns évaluées par ivalence	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		MAME MAG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC MR MU MN NB NF NI		
	Constructions Installations lage industr Autres immobilisations corporelles Immobilisatio Avances et a	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * uns corporelles en cours acomptes  TOTAL III uns évaluées par ivalence	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		LX MAM MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC MR MV NB		
	Installations lage industrictions  Autres immobilisations corporelles  Immobilisatio Avances et a	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * uns corporelles en cours acomptes  TOTAL III uns évaluées par ivalence	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY		LX MA MD MG MJ MM MP MS ND NG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH M7 0Y	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI MC MR MC NB NF NI ØW		
FINANCIÈRES	Constructions Installations lage industr Autres immobilisations corporelles Immobilisatio Avances et a	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outil- els  Inst. gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers *  ms corporelles en cours acomptes  TOTAL III ns évaluées par ivalence cipations	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ		LX MA ME MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071	LZ MC MF MI ML MC MR NB NF NI OW		
	Installations lage industrictions lage industrictions are immobilisations corporelles  Immobilisations Avances et a Participation mise en équi Autres participation for a participation fo	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions techniques, matériel et outil- iels  Inst. gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers *  ms corporelles en cours acomptes  TOTAL III ns évaluées par ivalence cipations s immobilisés	IP		LX MA MC MG MJ MM MP MS NV NC NC OU OX 2B	1 176	LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH M7 0Y	7 000 3 876 24 161 32 746 7 071 74 854  19 757	LZ MC MF MI MC MR MC NB NF NI ØW		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

					Exercice N	N clos le	3 1 1	122021
	Les entreprises ayant	r protioné la <b>réévalus</b>	Mon lánala de leurs	Immobilieations are	enticephics (art. 23	o hie I du C	'CI) doiver	- Loindon
	ce tableau à leur	déclaration jusqu'à (c	et y compris) l'exerci	ice au cours duquel la	provision spéciale (	(col.6) devie	ent nulle.	it joinure
Dé	signation de l'entreprise :CTI	MMB						Néant X *
C	ADRE A	Détermination du n		Utilisation de la	marge supplémentaire	damortisser		1
		(col. 1 - col	ol. 2) (1)	<del> </del>		(I MINOTED STATE	len.	Montant de la
		Augmentation	Augmentation		le l'exercice	Montant		provision spéciale à la fin de l'exercice
		du montant brut des immobilisations	du montant des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l	l'exercice 4)	[(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3) 4	5		6
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques mat. et out. industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							
(1)	Les augmentations du montant bru amortissables réévaluées dans les co Le montant des écarts est obtenu en	onditions définies à l'art	rticle 238 <i>bis</i> J du code g	général des impôts et fig	2 sont celles qui ont é gurant à l'actif de l'enti	té apportées reprise au dél	au montant but de l'exer	t des immobilisations rcice.
(2)	Porter dans cette colonne le supplén	ment de dotation de l'ex	tercice aux comptes d'a	mortissement (compte	de résultat) consécutif	à la réévalua	tion.	
(3)	Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d	immobilisations rééval J'amortissement	luées cédées au cours	i de l'exercice. Il convi	ient d'y reporter, l'anne	ée de la cess	sion de l'é!	lément, le solde non
(4)	Ce montant comprend :  a) le montant total des sommes port b) le montant cumulé à la fin de l'ex			ant correspond à des élé	éments figurant à l'acti	if de l'entrep	rise au déb	ut de l'exercice.
(5)	Le montant total de la provision spé	éciale en fin d'exercice	est à reporter au passif	du bilan (tableau n° 20	51) à la ligne « Provis	sions régleme	intées » .	
C/	ADRE B							
DÉ	FICITS REPORTABLES AU 31 I	DÉCEMBRE 1976 II	MPUTÉS SUR LA P	ROVISION SPÉCIA	LE AU POINT DE V	/UE FISCAI	L ,	<del></del>
1 -	FRACTION INCLUSE DANS LA P	PROVISION SPÉCIAI	LE AU DÉBUT DE L'	EXERCICE				
2 -	FRACTION RATTACHÉE AU RÉS	SULTAT DE L'EXER	CICE					
3 -	FRACTION INCLUSE DANS LA P	PROVISION SPÉCIAL	LE EN FIN D'EXERC	ICE	, <b>,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,</b> ,,,,,,,		=	
	anne sur to the surface of the surfa		<del></del>					
	Le cadre B est servi par les seules entre			•	•	•		
à ré	Il est rappelé que cette imputation est sintégrer chaque année dans leur résult					de même, les	s entreprise	s en cause continuent
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit colonnes 3 et 4 par une fraction dont							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables jenvior 2022 : Elat préparatoire.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code géneral des impôts)

Désignation de l'	orise <u>CTMME</u>																1	Néant	*		
CADRE A		SI	TUA	ATIO	NS	ET M	OUVEN (OU	IENTS VENA	DE	L' EN	EXERCICE DI DIMINUTIO	ES AI N DE	MOR L'A(	TISSEME CTIF) *	NTS	S TECH	NIQU	ES			
IMMOBILIS	ATIO	NS AMORTISSABL	ES		N	Montant de 2u débu	s amortisse t de l'exerc			Au	igmentations : dotati de l'exercice	ons		Diminutions : ai afférents 2ux él de l'actif et	ément	s sortis	М		des amoi fin de l'es		ents
Frais d'établissem	ent e	t de développement	s		CY		•		EI	·			EM				EN				
Fonds commercial				1	RE				RF	Ľ			RI			·	RJ				
Autres immobilis	ation	s incorporelles			PE				_  PF	$\vdash$			PG				PH				
		TC	TAL		RK				RM	+-			RN			·····	RO				
Terrains					PI				PI	-			PK				PL				
		ol propre			PM				PN	$\vdash$			PO				PQ_				
Constructions		ol d'autrui énérales, agencements	at		PR		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		PS	-			PT				PU _			-	
	amén	agements des constructi	ons	———————————————————————————————————————	PV			356	PW	7_		644	PX				PY				000
Installations techni	•	matériel et outillage in		iels	PZ		3	130	QA	ľ		746	QB				QC			3	876
Autres		générales, agenceme lagements divers		(	ДD		4	848	QE		5	809	QF				QG			10	657
immobilisations		riel de transport		(	QН		21	748	Ql	L	4	926	QJ				QK			26	674
corporelles		nel de bureau et matique, mobilier			QL		3	592	QM	1	2	114	QN			1 176	QO			4	529
corporelles	Emb	allages récupérables et	divers	•	QP				QF	\[_			QS				Qτ				
		тот	TAL 1	n (	QU		39	673	QV		14	239	QW			1 176	QX			52	736
	TC	TAL GÉNÉRAL	_		ØΝ			673	1,5			239	ØQ			1 176	ØR			52	736
CADRE B		VENTILATIO					ENTS	AFFE(	AT	NT	LA PROVISI	ON P			SSE	MENTS	DÉF	lOG	ATOIF	RES	
Immobilisations	-	Colonne 1	<u>'</u>	DOT/	onne	1	Co	lonne 3		-	Colonne 4	1		RISES onne 5		Colonne	6	T	Mouvem		
amortissables	D	offérentiel de durce et autres	j	Mode			Amortis: exce	sement fi puonnel	scal	E	Différentiel de durée et autres	:		dégressif	An	orussemen exception			amorti à la fin d		
Frais établissement	s M9		N1				N2			N3		N4			N5			N6			
Fonds commercial	RP		RQ				RR			RS		RT			RU			RV			
Autres immobilisation incorporelles	_		N8				P6			P7		P8			P9			Q1			<u> </u>
TOTAL I	_		RX -				RY			RZ		SB SB			SC -			SD			
Terrains	- Q2	<del></del>	Q3   -				Q4			Q5		Q6			Q7 -			Q8			
Sur sol propre	Q9		R1				R2			R3		R4			R5			R6			
Sur sol d'autrui	R7		R8				R9			S1		S2			S3		····	S4			
Inst. gales, agenc et am, des const.	S5		S6				S7			S8		S9			Ti			T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4				<b>T</b> 5			T6		<b>T</b> 7			Т8			Τy			
Inst. gales, agenc	U1		U2				U3			U4		U5			U6			<b>L</b> 7			
Inst. gales, agenc am. divers  Matériel de transport  Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9	•			V1			V2		V3			V4			V5			
Mat. bureau et inform. mobilier	\ \v_		V7				V8			V9		W1		<del></del> ,	W2			W3			
Emballages			W5	·····			W6			W7		W8			W9			- X1			
1 ASSES SECTIONS	$\dashv$		1 F							┨		$\dashv$ $\vdash$	<del></del>	*****	<b> </b>		<del></del>	-			
TOTAL II Fras d'acquisition de	+		X3			l	X4	······		X5	 	X6			X7			X8			
titres de participations TOTAL III	NI.									NM								NO			
Total général (I + II + III )	NP		NQ				NR			NS		NT			NU			NV			
Total général son venu (NP + NQ + NR)	* NW						général 🖦 + NT + N		Y					Total général a (NW – N	көп venul Y)	<sup>t</sup> NZ					
CADRE C																					
AFFECTANT	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPART SUR PLUSIEURS EXERCICES*				•	Mo	ontant net de l'exer				Augmentation	15		Dotations d					ontant ne n de l'exe		
Frais d'émissi	on d'e	mprunt à étaler								$\int$			<b>Z</b> 9				Z8				
Primes de ren	Primes de remboursement des obligations												SP				SR				
	Primes de remboursement des obligations				* ]	Des explica	ttons con	cemant c	ette ti	ıbrio	ue sont données da	ıns la no	tice no	2032							

# $\overline{7}$

### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	Nature des provis	sions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Provisions pour recons gisements miniers et pa	titution des étroliers *	3T	TA	ТВ	TC
	Provisions pour investi (art. 237 bis A-II) *	ssement	<b>3</b> U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse	des prix (1) °	3V	TG	тн	n
	Amortissements déroga	itoires	3X	ТМ	TN	то
	Dont majorations excepted 30 %	ptionnelles	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d (art. 39 quinquies H du	l'installation i CGI)	ŋ	IK	IL	IM
'	Autres provisions régle		3Y	TP	TQ	TR
	-	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
_	Provisions pour litiges		4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanti	ies données	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes à terme	sur marchés	41	4K	4L	4M
	Provisions pour amend	les et pénalités	4N	4P	4R	48
2	Provisions pour pertes	de change	4T	4U	4v	4W
er enterges	Provisions pour pensio tions similaires	ns et obliga-	4X	4Y	4Z	5A
Caphor	Provisions pour impôts	(1)	5B	5C	5D	5E
1	Provisions pour renouv	ellement des	5F	5H	51	5K
- Toronto	Provisions pour gros e grandes révisions	ntretien et	ЕО	EP	EO	ER ER
	Provisions pour charge fiscales sur congés à pa	s sociales et	5R	58	5T	5U
`	Autres provisions pour charges (1)	·	5V	5W	5X	5Y
		TOTAL II	5Z	TV	TW	тх
	- incoi	rporelles	6A	6B	6C	6D
	- corp	orelles	6E	6F	6G	6н
	Sur - titres	s mis quivalence	Ø2	Ø3	04	
1	ALL MODILION AND THE STATE OF T	-	9U	9V	9W	9X
Ion arbitration	- autro	es immobilisa- s financières (1)*	ø6	<b>Ø</b> 7	Ø8	<b>0</b> 9
	Sur stocks et en cours	s manereres (1)	6N	6P	6R	68
	Sur comptes clients		6Т	6U	6v	6W
CHICAGO CO.	Autres provisions pour dépréciation (1)*	`	6X	6Y	6Z	74
`		TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL	(1 + 11 + 118)	7C	UB	uc	UD
			d'exploitation	UE UE	UF	
	1	Dont dotations et reprises	<ul><li>financières</li></ul>	UG	UH	
		et tepnses	exceptionnelles	IJ	UK	-

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA · Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

(8)

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Ι.	Code gér		entrenrise : CTMMB									Néant	*
	Désignat		entreprise : <u>CTMMB</u> ÉTAT DES CRÉAN	ICER		М	ontant brut		Τ	A 1 an au plus	<del></del>	A plus d'un an	
					1		1			2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÈ			chées à des participations		UL				UM	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	UN _		
E L'A	Prêts (	(1) (2)			UP —				UR	<del>-</del>	US		
25	Autres	s immobi	ilisations financières		UT		19	757	UV		UW	19 75	7
	Client	ts douteux	x ou litigieux		VA								
		es créance			UX			498		7 498			
	Créance prêtés o	e représentati ou remis en	rve de titres (Provision pour dépréciation garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	uo )	<b>Z</b> 1			<del></del> -					
E	Persor	nnel et co	omptes rattachés		UY								
CULAN	Sécuri	rité social	e et autres organismes sociaux		uz								
DE L'ACTIF CIRCULANT	État et	et autres	Impôts sur les bénéfices		VM		4	870		4 870			
LACT		ectivités	Taxe sur la valeur ajoutée		VB		1	331		1 331			
DE			Autres impôts, taxes et versem	ents assimilés	VN								
	publiques Divers				VP								
	Group	pe et asso	ociés (2)		vc								
		teurs dive	ers (dont créances relatives à des	opérations	VR -		3	351		3 351	ļ	·····	
			atées d'avance	······································	vs			····			1		
				TOTAUX	VT		36	807	VU	17 050	vv	19 75	7
-			- Prêts accordés en cour	s d'exercice	VD				1		<u> </u>		
RENVOIS	(1)	Montani des	- Remboursements obtenu	s en cours d'exercice	VE -				1				
REN	(2) I	Prêts et av	vances consentis aux associés (pers		VF		<del></del>						
-	ADRE		ÉTAT DES DETTES	Montant b	<u> </u>			n au plu	s	A plus d'1 an et 5 ans au p	lus	A plus de 5 ans	-
<del> </del>				1		1		2		3			
Limit	amunto a	ablicatair	es convertibles (1)	7V								44	
			res convertibles (1)	7Y								4	
	res emp		ligataires (1)	7Z								4	
Em	res emp prunts e auprès	prunts oblet dettes	ligataires (1)  à 1 an maximum à l'origine	7Z VG								4	
Em é	res emp prunts e auprès tablisse de crédi	prunts oblet dettes des ements dit (1)	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine	7Z VG VH								4	
Em é	res emp prunts e auprès tablisse de crédi	prunts oblet dettes des ements dit (1)	ligataires (1)  à 1 an maximum à l'origine	7Z VG								4	
Em é Em	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e	et dettes des ements dit (1)	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine	7Z VG VH	7 4	446			446			4	
Em é Emj Fou	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e	prunts oblet dettes des ements dit (1) et dettes furs et com	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2)	7Z VG VH		446		7	446			4	
Ém é Emj Fou Pers	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur	et dettes des ements dit (1) et dettes f urs et com et compte	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés	7Z VG VH 8A 8B	4 9			7				4	
Em é Emp Fou Pers	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur	prunts obleet dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés	7Z VG VH 8A 8B 8C	4 9	918		7	918			4	
Em é Emp Fou Pers Séco	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur connel e	prunts obleet dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte dettes furs et compte de la limite del limite de la limite de la limite de la limite de la limite de l	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés autres organismes sociaux	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D	4 9	918		7 4 2	918			4	
Ém é Emj Fou Pers	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur connel e urité sou État et	prunts obleet dettes des ements dit (1) et dettes furs et compte det compte de l'archiel de l'ar	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés autres organismes sociaux apôts sur les bénéfices	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D	4 9	918		7 4 2	918			4	
Em é é Em Fou Pers Sécul	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur sonnel e urité son État et	prunts obleet dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte et compte et au Im  Ta  Ta  Ott	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés as rattachés autres organismes sociaux apôts sur les bénéfices axe sur la valeur ajoutée	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E	4 9 2 8 3 (	918		7 4 2	918			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécol	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur connel e urité sou État et autres llectivit	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte et compte de l'archive	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés autres organismes sociaux apôts sur les bénéfices axe sur la valeur ajoutée bligations cautionnées	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW	4 9 2 8 3 (	918 806 038		7 4 2	918 806 038			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécol Detroit Col Pers Col P	prunts e auprès tablisse de crédit prunts e cruisseur connel e curité sociétat et autres ellectivité ubliques es sur i aupre et a	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte de	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ	4 9 2 8 3 (	918 806 038 599		7 4 2 3	918 806 038				
Em é é é é é é é é é é é é é é é é é é é	prunts e auprès tablisse de crédit prunts e rnisseur connel e autres autres autres autres autres autres autres autres et autres autres et autres autres et autres autres et autr	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte de	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine l'inancières divers (1) (2) aptes rattachés es sur la valeur ajoutée bligations cautionnées es rattachés es rattachés es sations et comptes rattachés (2) dettes relatives à des	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J	4 S 2 8 3 ( 4 S	918 806 038 599		7 4 2 3	918 806 038			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécion Detri Gro Aut opé Detri	res emp prunts e auprès tablisse de crédi prunts e rnisseur sonnel e urité son État et autres llectivité des sur i upe et a res dette rations et	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et compte et compte et compte et compte et au Im Ta tés Ot immobilia associés (tes (dont de pensicésentative	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés autres organismes sociaux apôts sur les bénéfices aux e sur la valeur ajoutée bligations cautionnées autres impôts, taxes et assimilés (2) dettes relatives à des on de titres) e de titres empruntés	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J	4 S 2 8 3 ( 4 S	918 806 038 599		7 4 2 3	918 806 038			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécol Detropé: Octo Detrope:	prunts e auprès tablisse de crédit prunts e raisseur sonnel e aurité sou État et autres dectivit abliques es sur i aupe et a res dette rations e te représers er ser ser le cris er en ser le cres en ser	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte et compte de l'acceptant de l'acceptan	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine  à plus d'1 an à l'origine  financières divers (1) (2)  aptes rattachés es rattachés  autres organismes sociaux  apôts sur les bénéfices  auxe sur la valeur ajoutée  bligations cautionnées  autres impôts, taxes et assimilés  assimines et comptes rattachés  (2)  dettes relatives à des on de titres) e de titres empruntés e *	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K	4 S 2 8 3 ( 4 S	918 806 038 599		7 4 2 3	918 806 038			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécol Detropé: Octo Detrope:	prunts e auprès tablisse de crédit prunts e raisseur sonnel e aurité sou État et autres dectivit abliques es sur i aupe et a res dette rations e te représers er ser ser le cris er en ser le cres en ser	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et commet compte et compte de la	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine  à plus d'1 an à l'origine  financières divers (1) (2)  aptes rattachés es rattachés  autres organismes sociaux  apôts sur les bénéfices  auxe sur la valeur ajoutée  bligations cautionnées  autres impôts, taxes et assimilés  assimines et comptes rattachés  (2)  dettes relatives à des on de titres) e de titres empruntés e *	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2	4 5 2 8 3 C 4 5 110 5	918 806 038 599 500	vz	7 4 2 3 4	918 806 038			4	
Em é é Emp Fou Pers Sécol Detropé: Octo Detrope:	res emp prunts e auprès tablisse de crédi- prunts e rnisseur connel e urité son État et autres llectivit ublique: upe et a res dette rations e te repré- emis er duits co	prunts oble et dettes des ements dit (1) et dettes furs et compte et a limmobilie associés (des (dont de pensicés en garantie constatés d	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine financières divers (1) (2) aptes rattachés as rattachés autres organismes sociaux apôts sur les bénéfices axe sur la valeur ajoutée bligations cautionnées autres impôts, taxes et assimilés astions et comptes rattachés (2) dettes relatives à des on de titres) de de titres empruntés e *	7Z VG VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2 8L	4 S 2 8 3 ( 4 S	918 806 038 599 500	vz	7 4 2 3 4	918 806 038 599 500	ints et dettes contractrisonnes physiques VL		4	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2022

Dési	gnatio	n de l'entreprise CTM	MB				Formulaire déposé au titre de l'IR ET Néant [					Néant □*		Exercice N, clos le ; [3, 1, 1, 2, 2, 0, 2, 1]	
		ITÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						3	WA	1			
tion		unération du travail de	-	nt ou d	les associés (er	ntrep	rises à l	'IR)						WE	
admises en déduction résultat fiscal	(sauf a	iges personnels non déduc imortissements à porter ligi	<u>ie ci-dessous</u>	)	WD				lentaires (art 39-4 nts non déductibl		GI) W	Έ	11 548	XE	13 323
en d	Autres (art 3	charges et dépenses somp 9-4 du C.G.I )	tuaires		WF			ur les vehicule orises à l'IS)	des sociétés		W	G	1 775		
ses at fig	Fractio crédit-	on des loyers à réintégrer d bail immobilier et de levée	ans le cadre d'option	d'un	RA		Par (art	t des loyers dis 239 sexues D)	oensée de réintég	ration	R	В	[]		
adm ésul	Provis	ions et charges à payer nor tibles (cf. tableau 2058-B, c	1		WI		Charge non co	es à payer liées	à des états et terr léductibles (cf. 20	itoires 67-bis)	х	х		xw	135
non du 1		des et penalités			<b>w</b> J	135			rt. 39-1-3° et 212 /		х	z			
ges	Réint	égrations prévues à l'	article 155	du CGI	*									XY	
Charges non a	Impô	ot sur les sociétés (cf. p	age 9 de la	notice 20	)32-NOT-SD)									17	1 830
Quote-	part o	Benefices realises par une sociéte le personnes ou un GIE	WL				Résultat à l'artic	s bénéficiaires visc e 209 B du CGI	s L7					<b>K</b> 7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes	_ i	mposée	s aux taux de 1	15 %	ou de 1	9 % (12.80 %	pour les entre	prise	s à l'in	npôt su	r le revenu)	18	
mpos iers el		à long terme	\i	mposée	s au taux de 0	%								ZN	
nes d'u articul sition		Fraction impos	able des p	lus-valu	es réalisées		ſ	- Plus-vah	ies nettes à co	un te	rme			WN	
Régin P impo		au cours	d'exercice	s antéri	eurs *		l l	– Plus-valı	ies soumises a	u rég	ıme de	s fusic	ons	WO	
	Écar	ts de valeurs liquidati	ves sur OP	C (entr	eprises à l'IS)									XR	
Réinté	eratio	ns diverses à		Intérêts (art. 39-1-	excédentaires 3' et 212 du C.G.L.)	st	J		Zones d'entrepr (activité exone	ises rée)	sw		***	wQ	
		feuillet séparé DONT	•	V 22 -		十			Quote-part de 12 plus-values à taux	% des	М8			1	
Réinté	gratio	n des charges affectée	s aux acti	vités éli;	gibles au régin	ne de	taxatic	n au tonnag						Υ1	<u> </u>
Résult	at fisc	al afférent à l'activité i	elevant du	ı régime	e optionnel de	taxa	tion au	tonnage	,					Y3	
													TOTAL I	WR	15 288
11.	DÉC	UCTIONS							PERTE CON	ІРТА	BLE I	DE L'E	XERCICE	ws	3 091
Quote	-part	dans les pertes subies	par une s	ociété d	e personne ou	un (	G.I.E. *							WT	
Provisio	ons et c	harges à payer non déduct	ıbles, antério	urement	taxées, et réintég	rées d	ans les re	sultats compta	bles de l'exercice	(cf ta	bleau 2	058-B-S	D, cadre III)	wu	
			/ – imp	osées a	u taux de 15 %	6 (12,	80 % po	ar les entrepris	es soumises à l'i	nıpôt :	sur le r	evenu)		wν	
		Plus-values	_ imp	osées a	u taux de 0 %									WН	
<b>.</b> .		nettes à	- imp	osées a	u taux de 19 %	6								WP	
sation et férées		long terme	- imp	utées si	ur les moins-va	alues	nettes	à long terme	antérieures					ww	
dimpo uliers ns diff			- imp	utées si	ur les déficits a	ıntéri	eurs					•		ХB	
gimes d'imposition particuliers et positions différées	Autr	es plus-values imposé	es au taux	de 19	%									16	
Rég ump	Frac	tion des plus-values n	ettes à coi	nt term	e de l'exercice	don	t l'impo	sition est du	férée *					wz	***************************************
	Régi Proc	me des sociétés mère luit net des actions et	s et des fil	iales * érêts	Que à de	ote-pa	rt de fra	is et charges	restant imposal	ole	2A		)	XA	****
		uits de participation iné							<del></del>	BB du	CGI)			ZX	
	Déd	uction autorisée au tit	re des inv	estissem	ents réalisés d	ans I	es colle	ctivités d'ou	tre-mer *.					ZY	
ttion	Мајс	oration d'amortissemen	at *											ΧD	
l'incit:	ាន •	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	К9		Entreprises nouvelles (+) series)		L2		feines entreprises i (art. 44 septes 4)		L5			XF	
Mesures d'incitation	battemen le benefi xonératio		øv		Sociéié investissemen cotées (art. 208C)		N3		Zone de restructus la défense (44 km)	ecses)	PA				ļ.
ğ	Abat sur le	Part 44 oches 4 i Bassin urbain à dynamiser	<del></del>		Bassin d'emploi à rec (art. 44 duodecies)	<u>.                                    </u>	11		Zone franche d'a fait 44 quaterdecu	rs)	ХC				-
<u> </u>	_ " "	(art 44 sexdectes)	PP		Zone de revitalisation 44 quindecies)	rurale (	PC	:	Zone de développ promisire (art 44 a		PB				
	Écart	s de valeurs liquidativ	es sur OP	C (entre		mralla		- <del></del>	I don't diduction a	u needuun	_		<del></del>	XS	
Déduct diverse	sà 🛮	dont déduction exceptionnelle (art 39 dans) dont deduction exceptionnelle	X9		dont déduction exceptus simulateur de condu (art.39 decies E) dont déduction exce		YE	┪	dont déduction e nelle (art. 39 dans		YC		\	****	
détaille sur feu		(art. 39 deast A), dont deduction exceptionnelle	YA YD	<del></del>	(art. 39 dens B)		11		créance dégagée report en arrière dont déduction e	de déficit	Zl			XG	
séparé Dédu	rtion d	(art. 39 dans D) les produits affectés as		اطنوناكم ع	(art.39 decies F)	_	11		nelle (an 39 dece	(G)	YL			Y2	
		SULTAT FISCAL	ux activite:	s engioi	es au regime c	ic tar	tation a	u tomage					TOTAL II	XH	3 091
		OOLIAI I IOOAL				1	há	néfice (I mo	ins II)	ΧI		<u>_</u>	2 197	"	3 031
Résult	at fisca	al avant imputation de	es déficits :	reportat	oles :	{ -		ficit (II moir		┨╩┃		<u></u>	e/	ХJ	
Défici	de l'e	exercice reporté en ar	rière (entre	prises	à l'IS) *					ZL	L		·	<b>"</b>	
	éficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *  Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										····	XL.			
					FICIT reportabl			ligne XO)		XN		1	2 197	хо	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

# DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2022

Dés	signation de l'entreprise CTMMB			Néant *	
I.	SUIVI DES DÉFICITS				
Dé	ficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Do	ont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre	d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Dé	ficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Dé	ficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Dé	ficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
To	tal des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)		YK		
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOC	ALES ET FISCALES COR	RESPONDANTES		
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exer	les entreprises placées cice		ZT	3 700
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBL	ES POUR L'ASSIETTE DE	L'IMPÔT		
	(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
I	indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondan pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1º <i>bis</i> Al. 2 c	tes non déductibles u CGI*	v	zw	
F	Provisions pour risques et charges *			•	
		82	x	8Y	***************************************
		82	Z	9A	
		91	3	9C	
F	Provisions pour dépréciation *				
		91		9E	
		99	-	9G	
		91	4	9J	
(	Charges à payer				
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	91	(	9L	
		91	М	9N	
		91		9R	
		98	6	9Т	
	TOTAUX (YN = ZV	à 9S) et (YO = ZW à 9T)	4	YO	
	à reporter au t	ableau 2058-A-2 :	ligne Wl		ligne WU
					<del></del>
	CONSÉQUENCES DE LA MÉTHOI		**** · · · · · · · · · · · · · · · · ·	GI)	
	Montant de la réintegration ou de la déduction	t au début de l'exercice	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : CTMMB Néant \* - Réserves légales ZB Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice Affectations ØС 49 163 anténeur à celui pour lequel la déclaration est établie aux réserves - Autres réserves ZD **AFFECTATIONS** Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel DRIGINES ØD Dividendes ZE 18 789 15 000 la déclaration est établie Autres répartitions ZF Prélèvements sur les réserves ØE Report à nouveau 7.0 52 952 (NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL I ØF ZH 67 952 67 952 TOTAL II **RENSEIGNEMENTS DIVERS** Exercice N précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ENGAGEMENTS **)**|YQ - Engagements de crédit-bail mobilier - Engagements de crédit-bail immobilier ΥR - Effets portés à l'escompte et non échus YS ΥT - Sous-traitance 3 120 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ΧQ - Locations, charges locatives et de copropriété 56 468 - Personnel extérieur à l'entreprise ΥI DÉTAILS DES POSTES - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) SS 1 657 ٧١ - Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages dont cotisations versées aux organisa-tions syndicales et professionnelles ES ST - Autres comptes 39 445 Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 7. 100 690 YW - Taxe professionnelle\*, CFE, CVAE Ξ 4 394 IMPÔTS E TAXES dont taxe inténeure sur les produits ZS 92 - Autres impôts, taxes et versements assimilés 3 812 Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 ΥX 8 206 - Montant de la TVA collectée ٧٦ 39 152 - Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations **Y**2 18 169 - Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) \* ØB 46 207 - Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition \* ØS % ERS - Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société ° Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR - Numéro de centre agréé \* - Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG - Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à aniortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octu RF Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe Plus-values a 15 % Plus-values à 0 % JL JA RÉGIME DE GROUPE TΜ Imputations JC Plus-values à 19 % Groupe: résultat d'ensemble JD Plus-values à 15 % IN Plus-values à 0 % Ю ĮΡ imputations JF Plus-values a 19 %

Nº SIRET de la société mère du groupe

IJ

ΙH

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

<sup>•</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032 (et dans la notice nº 2058-NOT pour le régime de groupe)



### DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A

	nation de l'entreprise :CTMMB								Néant 🗷
	A - DÉTERMINATION DE LA VALEU	JR RÉSIDUELLE							
Nature	et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette rééva	luée*	Amortisse en fran	ments pratiqués ichise d'impot	Autres amortissemen (5)	ts* Vale	cur résiduelle 6
	1								
	2		<del></del>						
	3		ļ.						
.s.	4		ļ						
tion	5								
bilis	6								
- Immobilisations"	7	*****							
I - In	8	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
	9						<del> </del>		
	10								
	11								
_	[12]								
	Prix de vente	JES, MOINS-VALUES	de la plus-value			rication fiscale	Long terme	oins-values rea	Plus-value
	7	ou de la m	ioins-value		t terme	19 %	Long terme [ii] 15 % ou 12,80 %	0 %	taxables à 19 % (1)
									[ []
	2								
	3								
	4								
- Immobilisations	5								
ilisa	6								
dom	7								
I - Im	8								
	9								
	11					<u> </u>			
	12								
	Fraction résiduelle de la provision	on spéciale de réévaluat	tion afférente aux	+					
	éléments cédés  14 Amortissements irrégulièrement différ	rés se rapportant aux éléme	ents cédés	+					
	Amortissements afférents aux élém tibles par une disposition légale	nents cédés mais exclus d	les charges déduc-	+					
	Amortissements non pratiqués en c l6 fiscale pour investissement, définie			+					
Autres éléments	vement utilisée  Provisions pour dépréciation des tit	res relevant du régime des	s plus ou moins-va-						
élén	lues à long terme devenues sans of Dotations de l'exercice aux compte		1						
tres	relevant du régime des plus ou mo  Divers (détail à donner sur une no								
- Au	CADRE Applus ou moins-value	(total algébrique)							
=	CADRE B - plus ou mons value	p			1		and a second		
198	CADRE By plus our mons-value		(A)				(C)		
<u>L</u>	CADREC : autres plus-values tas	able a 19 % 📵	10 g 10 g 1 g 1 g 1 g			171	(Nentletton par taus)		
	explications concernant cette rubrique sor plus-values sont imposables au taux de 19			C et 210	E du CGI				

Formulaire obligatoire (article 53 A

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2022

du Code general des impois)										
Désignation de l'entrep	orise : CTMMB				Formulaire dép	osé au titre de l'IR	EU		Néant	[X]*
	A ÉLÉMENTS ASSI (à l'exclusion des plus-values de	UJETTIS / fusion dont	AU RÉGIME FISCAL DI t l'imposition est prise en c	ES PLU: harge par	S-VALUES À ( r les sociétés abs	COURT TERME sorbantes) (cf. cadre	<b>B</b> )			
	Origine		Montant net		Montant	Montant compri		$\prod$	Montant	
	Imposition répartie		des plus-values réalisées*		térieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice			restant à réintégrer	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)									
au cours de	sur 10 ans									
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	31)		İ					***************************************	
	T	OTAL 1		I						
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Mo rieure	ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercic	u ce	М	ontant resta à réintégre	
	sur 3 ans au titre de	N - 1								
	341 5 4115 44 511 2 2	N - 2								
		N - 1				<del> </del>		<b></b>	·····	
Plus-values réalisées		N - 2						-		
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3 N - 4		_ <del></del>				-	<del></del>	
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N-5						+		
CACICIOCS dinoricuis	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 6						1		
	(à préciser) au titre de :	N - 7					<del></del>	1		
		N - 8								
		N - 9								
	To	OTAL 2			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Cette ruhr	B PLUS-VALUES RÉINTÉG ique ne comprend pas les plus-va	3RÉES DA	INS LES RÉSULTATS DE	ES SOCI	ÉTES BÉNÉFIC	CIAIRES DES APP	ORTS	nnort		
F	e fusion, d'apport partiel ou de scissior orales soumises à l'impôt sur les sociét			340100 0_		us-values d'apport à une			ictivité utes société	·s)
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercic			ontant resta à réintégre	
****							$\dashv$			
	<u> </u>					<u> </u>	$\longrightarrow$			
				<del></del>			$\dashv$			
<u></u>										
	<del></del>	TOTAL					$\dashv$			
		TOTAL	]				- 1			



## SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code géneral des impôts)

		Rapi	nel de la plus ou moins-value de l'a	vertice relevant du toux de 15 % 📭 o	112.8 %		
Entrepnses soumises à l'impôt sur les societés Entrepnses soumises a l'impôt sur le revenu		exch Gair	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <b>①</b> ou 12,8 %  Quins nets retires de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <b>①</b> .  Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <b>①</b>				
	ı - SUIVI	DES MOINS-\	VALUES DES ENTRE	EPRISES SOUMISES À	L'IMPÔT SUR LE REV	/ENU	
Origine			-values 2,8 %	Imputations sur les plus-valu long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %	
<b>v</b>			<b>Ž</b> .	(3)			
Moins-values nettes	N						
······································	N-1	<del>, ( , , , ,                           </del>					
	N-2						
	N-3						
Moins-values nettes à long terme	<del> </del>						
subies au cours des dix exercices	N-4						
anterieurs (montants	N = 5			****			
restant a déduire à la	N-6						
clôture du dernier	N-7						
exercice)							
	N-8						
	N-9						
	N-9 N-10						
	N-9 N-10		LONG TERME DES	Imputations sur les plus-values à long terme		Solde des	
II - SUIVI E	N-9 N-10	Moins	-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat		
	N-9 N-10	Moins À 19 %, ou	À 19 % ou 15 % imputables	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou	Imputations	Solde des moins-values	
	N-9 N-10	Moins À 19 %,	> values À 19 % ou 15 %	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values à reporter	
	N-9 N-10	Moins À 19 %, ou	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values à reporter	
Origine	N-9 N-10	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-l	
Origine	N-9 N-10	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-l	
Origine	N-9 N-to	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Origine  (1)  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme	N-9 N-10 DES MOII	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Origine  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des	N-9 N-10 DES MOII	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs	N-9 N-10  DES MOII  N N-1 N-2 N-3	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Moins-values nettes  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à	N-9 N-10  DES MOII  N N-1 N-2 N-3 N-4	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à déduire à la cloture du	N-9 N-10  DES MOII  N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	
Moins-values nettes  Moins-values nettes  Moins-values nettes  iong terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à déduire à la	N-9 N-10  N-10  N-10  N-11 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-l	
Moins-values nettes  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à déduire à la clôture du demier	N-9 N-10  DES MOII  N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6	Moins À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme  À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.∫=S+D+F-G-1	

<sup>(1)</sup> Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les societés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts a compter du 31 décembre 2007.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

DGFiP N\*2059-D-SD 2022

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

CTMMB Désignation de l'entreprise : \_ Néant X \* I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 % Montant de la réserve spéciale 1 à la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées 2 au cours de l'exercice TOTAL (lignes 1 et 2) 3 donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés 4 Prélèvements opérés ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés 5 TOTAL (lignes 4 et 5) 6 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6) 7 IIRÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de	montants prélevés	montant de la réserve	
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	à la clôture de l'exercice  ③

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

### DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

6	: 2
(1	16

Désignation de l'entreprise: CTMMB		Néant	□*
Exercice ouvert le: 01012021 et clos le: .31122021 Données en nombre	de m	L	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	ΥP		1,00
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	i	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE	1		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	195	760
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	ОК		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ		
TOTAL 1	ОХ	195	760
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	L		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	[	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	<b>+</b>	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		/
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	ОМ		1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>			
Achats	ON	26	159
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	38	228
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	ΟZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1	289
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	ΟU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	65	676
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	130	085
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises  Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-	·	120	005
AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	130	085
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE  Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter c	e cadre		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé on 1330 CVAE	lu dépô	t du formu	laire
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV X	г		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas explicit par de la CVAE *	EY		1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX ,	_ 1T	
Période de référence         GY 0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 1 2	<u> </u>	2 0	2 1
Date de cessation  HR / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	ento	à la pro-	duction

immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

**(17)** Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann, III au C.G I )

N° de dépôt

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2022

(1)

Néant □\*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31122021 N' SIRET 5 3 8 0 4 7 9 9 4 0 0 0 1 6
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CTMMB
ADRESSE (voie) 96 RUE DES FRERES LUMIERE
CODE POSTAL 93330 VILLE NEUILLY SUR MARNE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 150
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique HAMMAMA Prénom(s) MOSTAFA
Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 11/03/1963 N' Département 99 Commune BOUBEKER Pays
Adresse: N° 16 Voie RUE D'ORLEANS
Code Postal 93600 Commune AULNAY SOUS BOIS Pays FRANCE
Titre (2) M Nom patronymique RADOJKOVIC Prénom(s) BOBAN
Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 10/07/1982 N° Département 75 Commune PARIS Pays
Adresse: N° 22 Voie RUE FEDERICO GARCIA LORCA
Code Postal 93130 Commune NOISY LE SEC Pays FRANCE

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des exolications concernant cette rubrique sont données dans la notice n'2032.

#### C.T.M.M.B

### Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 € Siège social : 96 rue des Frères Lumière – 93330 NEUILLY SUR MARNE RCS 538 047 994

# RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez :

Examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 195.760 euros. Ce chiffre d'affaires est constitué de prestations de services pour un montant de 195.760 euros. Nos charges d'exploitation se sont élevées à 202.277 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Charges d'exploitation	Total de l'exercice
Achats de marchandises	15.381
Variation de stock (marchandises)	Néant
Achats de matières premières	Néant
Variation de stock (matières premières)	Néant
Autres achats & charges externes	100.690
Impôts & taxes	8.206
Salaires & traitements	46.450
Charges sociales	16.021
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14.239
Dotations aux provisions sur immobilisations	Néant
Dotations aux provisions sur actif circulant	Néant
Dotations aux provisions pour risques et charges	Néant
Autres charges	1.289

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 3.091 euros. Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

#### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous espérons continuer à développer notre activité au cours du prochain exercice.

#### PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

- 1) Bilan : Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.
- 2) Compte de résultat : Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.
- 3) Résultats Affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2021 fait ressortir une perte de 3.091 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Report à nouveau

3.091 euros

#### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

#### **REMUNERATION DE LA GERANCE**

Le gérant n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant pour l'exercice clos.

#### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

La gérance

#### C.T.M.M.B

### Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 € Siège social : 96 rue des Frères Lumière – 93330 NEUILLY SUR MARNE RCS 538 047 994

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 07 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux (2022) et le sept (07) juillet, à quatorze (14) heures,

Les associés de la société CTMMB, société à responsabilité limitée au capital de 9.000 euros dont le siège est situé à NEUILLY SUR MARNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 538 047 994 se sont réunis au dit siège, sur convocation du gérant qui leur a été adressée individuellement, en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur MADRANGES Matthieu en qualité de gérant ;

Le gérant constate que les associés présents ou représentés possèdent l'unanimité des parts sociales composant le capital social et qu'en conséquence, valablement constituée, l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

#### Sont présents :

Monsieur MADRANGES Matthieu	50 parts
Monsieur HAMMAMA Mostafa	50 parts
Monsieur RADOJKOVIC Boban	50 parts

Soit au total deux associés présents, totalisant 150 parts.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les documents suivants :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes clos annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le gérant déclare que tous les documents prescrits par le décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation. Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2021 :
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;

- Rémunération de la gérance
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs :

Le gérant donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance.
- -du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce :

Le président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître une perte de 3.091 euros

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'exercice clos le 31 décembre 2021 fait ressortir une perte de 3.091 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Report à nouveau

3.091 euros

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

#### TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées aux articles L223-19 et suivants du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

#### **QUATRIÈME RESOLUTION**

Le gérant n'a perçu au titre de ses fonctions de gérant aucune rémunération pour l'exercice clos.

L'assemblée en prend acte.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procèsverbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze (15) heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

#### Les associés

atthieu naDRAWGES

Bobon RodogKonic

#### C.T.M.M.B

### Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 € Siège social : 96 rue des Frères Lumière – 93330 NEUILLY SUR MARNE RCS 538 047 994

# RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L223-19 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

#### **EXERCICE CLOS LE 31-12-2021**

Chers associés.

En application des dispositions des articles L223-19 et suivants du Code de Commerce, relatifs aux conventions dans lesquels un gérant ou un associé de notre société est directement ou indirectement intéressé, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

La gérance